



Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada

Vue d'ensemble

Les plus importants sites contaminés du Yukon

Canada

Table des matières

Vue d'ensemble	1	Keno Hill	14
Gestion des relations	2	Clinton Creek	16
Cycle de vie d'une mine	4	Sites sous la garde du propriétaire exploitant	18
Les sept sites miniers de type II	6	Minto	19
Sites sous la garde du gouvernement	7	Ketza River	20
Faro	8	Brewery Creek	21
Mount Nansen	12	Glossaire	22

Photos : Archbould Photography et Affaires indiennes et du Nord Canada

Publié avec l'autorisation du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrit, Ottawa, 2008.

www.ainc-inac.gc.ca / Tele : 867-667-3888 ou 1-800-661-0451

QS-Y303-000-FF-A1 / Catalogue No. R3-70/2007E / ISBN 978-0-662-086607-9

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada

This publication is also available in English under the title: *The Big Picture: Yukon's Large Contaminated Sites* – Spring 2008.

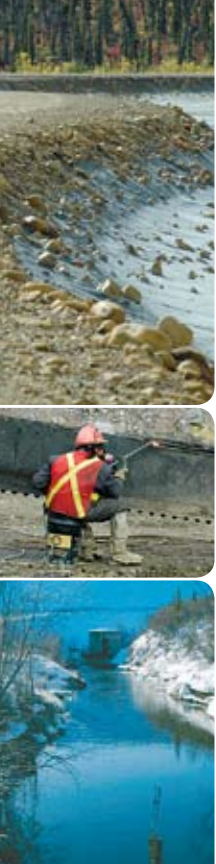
Canada 

Vue d'ensemble

Cette brochure décrit les sept sites miniers au Yukon qui ont été désignés mines de type II en vertu de l'Accord de transfert d'attributions au Yukon (ATAY). Elle décrit également certaines des activités entreprises par Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), par le gouvernement du Yukon, par les Premières nations concernées et par d'autres partenaires afin de nettoyer ces sites.

Dans cette brochure, vous trouverez de l'information sur les mesures correctives prises, y compris la description des contaminants et des risques en cause. En outre, la brochure *Vue d'ensemble* fait le point sur les activités en cours sur ces sites, et sur les plans et projets d'AINC, du gouvernement du Yukon, des Premières nations et de leurs partenaires dans ce dossier.

À l'heure actuelle, quatre des sept sites sont gérés conjointement par le gouvernement du Canada et le gouvernement du Yukon, de concert avec les Premières nations. Il s'agit des sites de Faro, Mount Nansen, Keno Hill Mine et Clinton Creek. Dans le cas de Keno Hill, le propriétaire participe également aux activités de nettoyage et de fermeture, ainsi qu'aux travaux d'entretien du site. Les trois autres sites sont sous la garde du propriétaire exploitant et sont réglementés par le gouvernement du Yukon. Toutefois, le gouvernement en assumera la garde s'ils sont abandonnés ultérieurement. Il s'agit des sites de Minto, Ketz River et Brewery Creek.



Gestion des relations

Lorsque l'ATAY est entré en vigueur le 1er avril 2003, le gouvernement du Yukon a assumé des responsabilités qui incombent normalement à une province en ce qui concerne la gestion des terres publiques, de l'eau, des activités minières et forestières, y compris les sites contaminés. Les grands sites miniers qui risquent de représenter un passif environnemental non provisionné ont été désignés dans l'ATAY comme sites de type II.

Par l'intermédiaire d'AINC, le gouvernement du Canada continue de payer une partie des coûts de nettoyage des sites contaminés au Yukon, y compris les sites miniers de type II, mais seulement lorsque les activités ayant causé la contamination ont eu lieu avant le 1er avril 2003.

À l'heure actuelle, la région du Yukon d'AINC travaille avec le gouvernement du Yukon afin d'assurer l'assainissement des quatre sites de type II, tout en assurant la remise en état des sites contaminés plus petits et des sites de déchets visés par les directives du Programme de gestion des sites contaminés. Des progrès substantiels ont été réalisés en vertu de ce programme, plus de 600 des 900 sites répertoriés à l'origine ayant été nettoyés jusqu'à présent.

Les sites miniers de type II : une responsabilité partagée

Afin de gérer efficacement ces sites étendus et complexes et d'assurer la participation des collectivités et des retombées pour la région, les divers ordres de gouvernement travaillent de concert.

Le gouvernement du Canada est responsable des coûts financiers à titre de « bailleur de fonds ». Le gouvernement du Yukon est responsable de l'entretien et de la maintenance des sites abandonnés à titre de « réalisateur ». Ensemble, les deux gouvernements et les Premières nations touchées élaborent les plans de fermeture et de remise en état de quatre des sept sites.

Le plan global vise à fermer ces sites miniers le plus tôt possible, à réduire les risques pour l'environnement et la santé humaine, à faire participer les gouvernements des Premières nations au processus et à optimiser les retombées pour les Premières nations et les citoyens et citoyennes du Yukon, grâce aux possibilités d'emploi.

Gestion des relations

Effort conjoint

Dans un esprit de coopération, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Yukon ont établi d'étroites relations de travail afin d'assurer la coordination globale des travaux visant ces sites.

Objectifs des gouvernements

Ensemble, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Yukon ont établi des objectifs généraux pour les plans de fermeture et de remise en état des sites miniers de type II dont ils ont la garde :

- protéger la santé et la sécurité des habitants du Nord;

- protéger et restaurer autant que possible l'environnement, y compris les terres, l'air, l'eau, les ressources halieutiques et la faune;
- ramener les sites dans un état acceptable d'utilisation qui reflète autant que possible l'usage des terres avant l'exploitation minière;
- maximiser les retombées socioéconomiques pour les localités et le Yukon;
- gérer de manière économique les risques à long terme des sites.



Cycle de vie d'une mine

Voici les principales phases de mise en valeur des ressources minérales et d'abandon des mines :

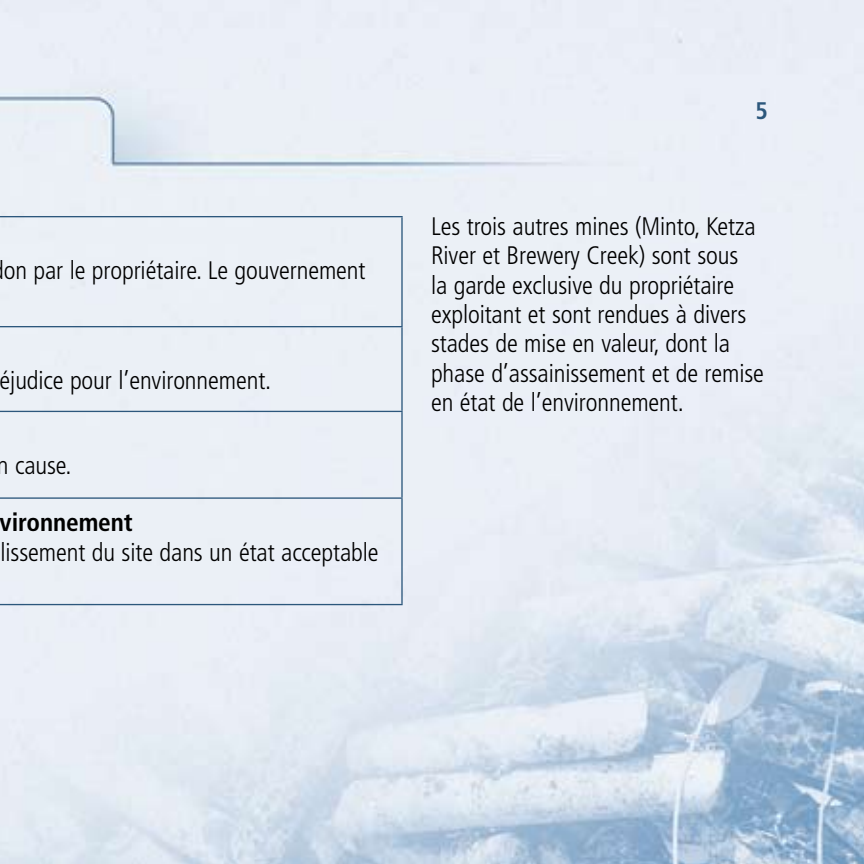
Phase 1	Exploration Recherche, évaluation, vérification des anomalies, prospection et levés au sol.
Phase 2	Évaluation du gîte minéral Définition des caractéristiques du gîte; définition de la faisabilité technique; évaluation des éléments économiques, financiers et sociopolitiques du projet; décisions quant à la production; obtention des permis.
Phase 3	Construction du complexe minier Construction du site minier.
Phase 4	Production Début de la production commerciale afin d'exploiter les réserves de manière rentable, d'en assurer la commercialisation et le renouvellement.

Quatre des sept sites miniers de type II au Yukon (Faro, Mount Nansen, Keno Hill Mine et Clinton Creek) sont rendus entre la phase d'abandon et la phase d'assainissement et de remise en état de l'environnement. Hormis la mine de Clinton Creek, ces mines sont assujetties à des contrats d'entretien et de maintenance, et la planification de leur fermeture est en cours. Le site de Keno Hill appartient à des intérêts privés qui tentent de trouver des débouchés commerciaux, mais le propriétaire travaille en partenariat avec les gouvernements pour ce qui est de l'entretien du site.

Cycle de vie d'une mine

Phase 5	Abandon de la mine Cessation de l'exploitation de la mine et abandon par le propriétaire. Le gouvernement prend possession du site minier.
Phase 6	Entretien et maintenance Cette phase vise à assurer qu'il n'y a pas de préjudice pour l'environnement.
Phase 7	Évaluation du site Détermination des enjeux environnementaux en cause.
Phase 8	Assainissement et remise en état de l'environnement Fermeture et déclassement de la mine, et rétablissement du site dans un état acceptable pour l'environnement.

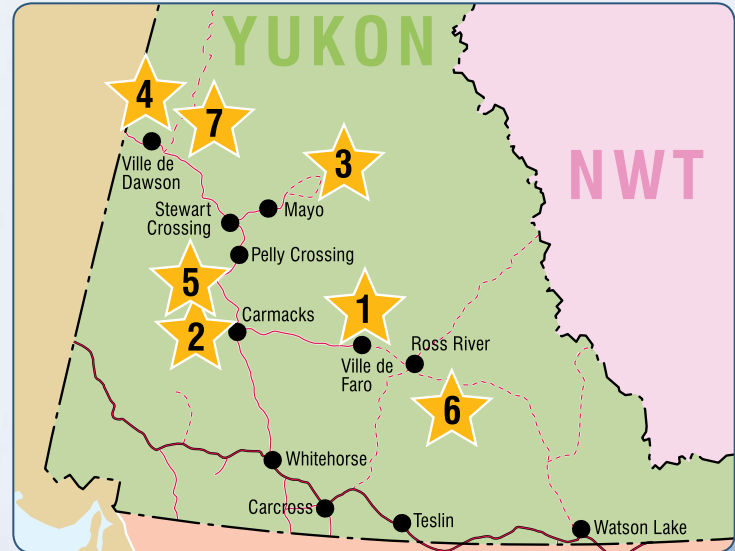
Les trois autres mines (Minto, Ketz River et Brewery Creek) sont sous la garde exclusive du propriétaire exploitant et sont rendues à divers stades de mise en valeur, dont la phase d'assainissement et de remise en état de l'environnement.



Les sept sites miniers de type II

Voici les sept sites miniers de type II :

1. **Faro** – actuellement sous séquestre; sera cédée au gouvernement du Yukon;
2. **Mount Nansen** – en phase d'entretien et de maintenance; le plan de fermeture est en cours d'élaboration;
3. **Keno Hill** – le propriétaire participe au programme d'entretien et de maintenance du site, et aux activités de nettoyage et de fermeture;
4. **Clinton Creek** – mine abandonnée; sous la garde conjointe du Territoire et du gouvernement fédéral;
5. **Minto** – actuellement sous la garde du propriétaire exploitant.
6. **Ketza River** – actuellement sous la garde du propriétaire exploitant;
7. **Brewery Creek** – actuellement sous la garde du propriétaire exploitant;



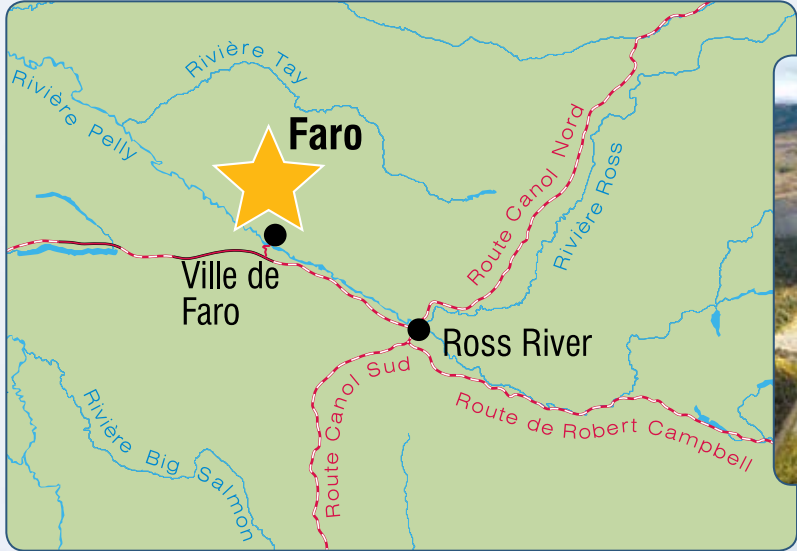
Sites sous la garde du gouvernement

Les quatre sites suivants ont été désignés sites miniers de type II au moment du transfert des attributions, car ils présentaient un risque de passif environnemental non provisionné au moment de leur fermeture. Ces sites ont été jugés susceptibles de présenter des risques importants pour l'environnement, et donc de constituer un passif financier pour le gouvernement.

- **Faro**
- **Mount Nansen**
- **Keno Hill**
- **Clinton Creek**



Faro



Faro

Pendant de nombreuses années, cette mine située près de la ville de Faro a produit du plomb, du zinc, de l'argent et de l'or. La mine a été ouverte officiellement en 1969 et la société Cyprus Anvil Mining, le propriétaire, est rapidement devenue le plus important employeur du secteur privé dans le Territoire. La mine représentait plus du tiers de l'économie du Yukon et, au milieu des années 1970, elle était la plus importante mine de plomb/zinc au Canada. Pour une brève période de temps, elle a été la plus importante mine à ciel ouvert de plomb/zinc au monde.

Le complexe de la mine Faro, qui couvre une superficie de plus de 25 km², comporte trois zones distinctes : la zone de la mine proprement dite (dont la mine à ciel ouvert de Faro, l'usine de traitement et les bâtiments

connexes), le bassin de retenue des résidus de Rose Creek situé dans la vallée Rose Creek, et le plateau Vangorda (y compris les mines à ciel ouvert de Grum et de Vangorda).

Le secteur de la mine de Faro et le plateau de Vangorda sont reliés par une route pour transport lourd de 13 km. Cette route est utilisée pour transporter par camion le minerai des mines à ciel ouvert de Vangorda et de Grum à l'usine de Faro pour y être traité. Les concentrés de plomb et de zinc qui ont été produits contenaient des quantités économiques d'argent et d'or, et ils étaient expédiés vers des fonderies à l'étranger via le port de Skagway, en Alaska.

Le complexe de la mine de Faro est le plus important des sept sites miniers de type II au Yukon.

Quels sont les problèmes en cause?

Les métaux comme le zinc et le plomb sont présents à l'état naturel dans les roches autour de Faro. Les éléments comme la pluie et le vent peuvent détacher ces métaux de la roche par le processus d'altération. Avant l'ouverture de la mine, l'altération était lente, et les métaux rejetés naturellement dans la nature n'avaient pas d'effet sérieux sur les plantes ou les animaux aux alentours.

Mais après près de 30 années d'activités minières, il y a maintenant environ 70 millions de tonnes de résidus et 320 millions de tonnes de stériles répartis sur le complexe de la mine. Ces matériaux peuvent produire des acides et rejeter des métaux dans l'eau.

En outre, certaines bactéries prolifèrent grâce à l'énergie emmagasinée dans les roches qui



Faro

contiennent du soufre. En consommant cette énergie, les bactéries dégagent de la chaleur et peuvent accroître la quantité d'acides et de métaux rejetés par ces roches. On parle alors d'exhaure de formations rocheuses acides et c'est un problème important sur ce site, car ces contaminants peuvent être transportés par l'eau et affecter l'écosystème aquatique environnant.

Depuis 1998, le gouvernement du Canada a couvert les coûts des travaux d'entretien et de maintenance réalisés sur le site par le séquestre intérimaire nommé par le tribunal, Deloitte & Touche Inc. Ces travaux comportent le traitement de l'eau afin que l'eau s'écoulant du site réponde aux normes acceptables. Toutes les structures du site sont inspectés régulièrement et font l'objet de travaux d'entretien et de maintenance.

Quelles mesures correctives seront appliquées?

En janvier 2003, le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial ont convenu que le complexe de la mine Faro ne sera pas rouvert. Les deux gouvernements ont alors conclu un accord conjoint avec le Conseil Dena de Ross River (au nom de la nation Kaska) et avec la Première nation Selkirk afin de travailler de concert à l'élaboration d'un plan de fermeture et de remise en état de l'ensemble du site.

Le gouvernement du Canada, le gouvernement du Yukon, la Première nation Selkirk et le Conseil Dena de Ross River (au nom de la nation Kaska) ont opté pour une approche de collaboration afin de définir les objectifs de fermeture du complexe de la mine Faro. Ces cinq objectifs globaux définissent



Faro

les résultats escomptés pour le plan de fermeture et balisent l'ensemble du processus de planification. Ce processus se veut ouvert et transparent et partage l'information afin de permettre à la collectivité de comprendre les enjeux et de participer.

Les deux gouvernements, unissant leurs efforts avec les Premières nations touchées, élaborent actuellement un plan de fermeture et de remise en état du complexe de la mine Faro. Ce plan sera soumis aux autorités d'évaluation et de réglementation appropriées, ainsi qu'aux décideurs. Lorsque le plan sera approuvé, il constituera la base pour obtenir le financement afin de réaliser les travaux de remise en état.

L'équipe de gestion du projet de la mine Faro, qui comporte du personnel affecté

à la gestion, aux aspects techniques, aux communications et à l'administration, a été établie à Whitehorse et travaille activement à l'élaboration du plan de fermeture et de remise en état. Des bureaux ont également été établis au sein des Premières nations à Ross River (Kaska) et à Pelly Crossing (Selkirk), et un agent de liaison est posté dans la ville de Faro.

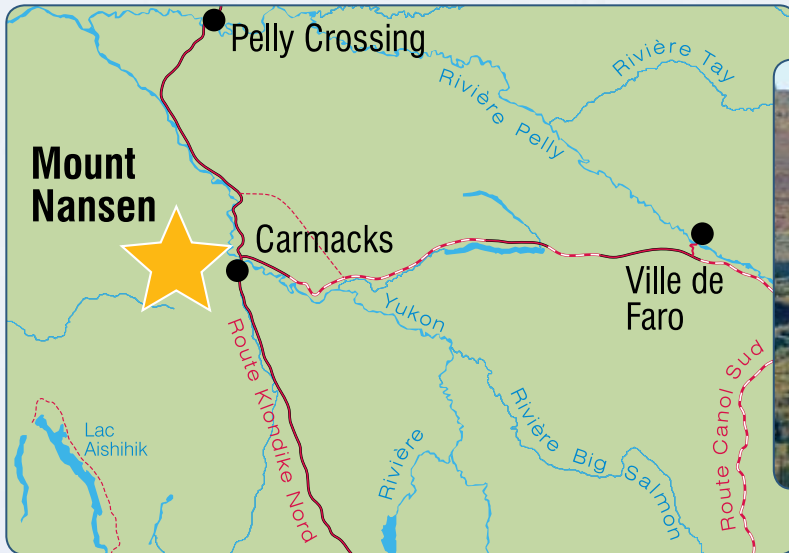
Plusieurs entrepreneurs spécialisés offrent également des services importants de soutien touchant le génie, les questions techniques et l'administration afin d'assurer la préparation d'un plan de fermeture et de remise en état dans les délais prescrits.

Pour en savoir plus sur le processus de planification de la fermeture et pour avoir des renseignements détaillés sur le complexe de la

mine Faro, veuillez consulter le site www.faromineclosure.yk.ca.



Mount Nansen



Mount Nansen

Depuis les années 1960, on extrait de l'or et de l'argent de façon intermittente de la mine de Mount Nansen. En 1995, un nouvel exploitant a tenté une autre fois d'exploiter la mine de façon commerciale et viable. Ouverte de façon intermittente au cours des trois années suivantes, la mine a finalement fermé ses portes en 1999 en raison de l'incapacité du propriétaire, BYG Natural Resources Inc., de répondre aux exigences pour l'obtention d'un permis d'exploitation hydraulique. Un séquestre nommé par la cour, PricewaterhouseCoopers, gère les actifs et le gouvernement du Yukon assure l'entretien et la maintenance du site.

Situé à 180 km au nord de Whitehorse, près du village de Carmacks, le site minier de Mount Nansen se trouve dans le territoire

traditionnel de la Première nation de Little Salmon Carmacks.

Quels sont les problèmes en cause?

Lorsque le site a été abandonné, le bassin de résidus contenait des concentrations élevées de cyanure et de métaux. De plus, le bassin risquait de se déverser par dessus la digue, qui était en piètre condition, ce qui aurait menacé le système de la rivière Nisling.

Des travaux importants ont déjà eu lieu pour répondre à ces risques immédiats. Tous les étés, on pompe de l'eau dans le bassin de résidus, on la traite s'il y a lieu et on la rejette. L'étang contient maintenant beaucoup moins d'eau et les concentrations de cyanure y sont plus faibles.

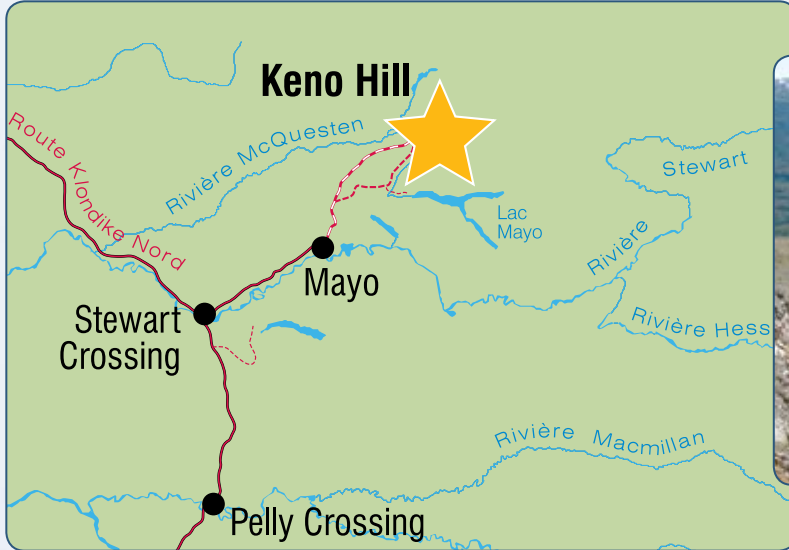
Les autres risques physiques de ce site

comprennent la mine à ciel ouvert et les tunnels souterrains. Des pancartes ont été placées autour de la mine, avisant les passants des risques.

Quelles mesures correctives seront appliquées?

La mine est fermée en permanence et les gouvernements du Yukon et du Canada et la Première nation de Little Salmon/Carmacks travaillent de concert pour nettoyer le site et pour élaborer et mettre en œuvre un plan de fermeture finale. Il s'agit de définir les objectifs de fermeture, de déterminer les diverses méthodes de fermeture, d'élaborer un plan pour l'option choisie, de réaliser une évaluation environnementale et d'obtenir les permis appropriés, et enfin de mettre en œuvre le plan de fermeture et de surveiller le site.

Keno Hill



Keno Hill



Depuis l'époque de la Ruée vers l'or, les mineurs ont constamment cherché à extraire de l'argent, du plomb et du zinc du site de la mine de Keno Hill. La propriété couvre plus de 15 000 hectares et comporte neuf mines distinctes et des douzaines de galeries et de puits différents. Située à Elsa, à 55 kilomètres au nord-est de Mayo, elle se trouve sur le territoire traditionnel de la Première nation des Nacho Nyak Dun.

Le dernier propriétaire de la mine était la United Keno Hill Mines Ltd., qui a fait faillite en 1999. La mine a été placée sous séquestre en 2004, après des tentatives infructueuses des créanciers de la vendre. En avril 2006, la vente de la mine à Alexco Resources Corporation a été approuvée par la Cour suprême du Yukon.

La vente consistait en un processus en deux étapes après l'approbation initiale de la cour. Alexco a d'abord obtenu accès au site pour y effectuer des travaux d'exploration et en assurer les tâches courantes d'entretien et de maintenance.

En novembre 2007, la vente de la mine à Alexco a été complétée lorsque la compagnie a obtenu un permis d'exploitation hydraulique. La compagnie doit s'assurer que la mine est conforme aux conditions du permis d'exploitation hydraulique. Le gouvernement du Canada continuera d'assurer le financement.

Quels sont les problèmes en cause?

À Keno Hill, le principal problème environnemental est l'eau chargée de métaux

qui s'écoule des anciennes galeries et des anciens tunnels souterrains, et du bassin de résidus de l'usine d'Elsa. Le zinc pose problème, car c'est un métal nocif pour le poisson. Les concentrations élevées de métal ont un effet sur les habitats aquatiques dans la région, dont les ruisseaux Christal et Flat, le lac Christal et la rivière South McQuestin.

Quelles mesures correctives seront appliquées?

En vertu de l'accord de vente à Alexco, il incombe à la compagnie et aux divers gouvernements (Yukon, fédéral, Première nation) d'élaborer un plan de fermeture du site. À l'heure actuelle, on traite activement l'eau à la chaux en cinq endroits du site minier.

Clinton Creek



Clinton Creek

Clinton Creek est une mine d'amiante située à 100 km au nord-ouest de ville de Dawson, dans le territoire traditionnel de la Première nation des Tr'ondëk Hwëch'in. Elle était la propriété de Cassiar Asbestos Corporation, qui l'avait achetée de Princeton Mining Corporation en 1991. Quelque 16 millions de tonnes de serpentinite, contenant 940 000 tonnes d'amiante, ont été extraites des trois mines à ciel ouvert du complexe. Plus de 60 millions de tonnes de stériles ont été déposés sur le flanc sud de la vallée du ruisseau Clinton, et quelque 10 millions de tonnes de résidus ont été déposés sur la berge ouest du ruisseau Wolverine.

Quels sont les problèmes en cause?

En 1974, le monticule de stériles de la mine Clinton Creek s'est effondré et a bloqué le

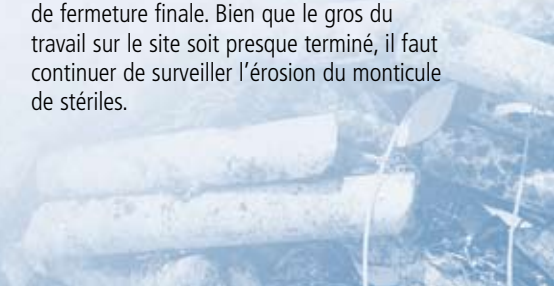
ruisseau, ce qui a créé le lac Hudgeon. Ce lac a une superficie de 115 hectares et sa profondeur atteint 25 mètres. Le principal problème à cet endroit est que les pluies abondantes ou une fonte de neige rapide au printemps pourraient accélérer l'érosion à la décharge du lac et causer une inondation soudaine et importante en aval. L'érosion pourrait vider le lac en peu de temps, et les effets pourraient être ressentis tout le long du cours d'eau jusqu'à la rivière Forty Mile. Toute personne se trouvant en aval du lac risquerait d'être emportée par la crue.

Quelles mesures correctives seront appliquées?

Des mesures correctives furent entreprises pour contrer ces problèmes mentionnés ci-dessus. Pour stabiliser le ruisseau en aval du

lac Hudgeon, des barrages de gabions ont été construits afin de prévenir l'érosion du ruisseau à la décharge du lac. Les gabions font l'objet de travaux de surveillance et de maintenance une fois l'an. Des pancartes ont été placées et des talus érigés autour du périmètre de la mine à ciel ouvert pour avertir les passants de la présence de trous profonds.

La mine est fermée et les gouvernements du Yukon, du Canada et de la Première nation Tr'ondek Hwech'in collaborent pour nettoyer le site et mettre en œuvre le plan de fermeture finale. Bien que le gros du travail sur le site soit presque terminé, il faut continuer de surveiller l'érosion du monticule de stériles.

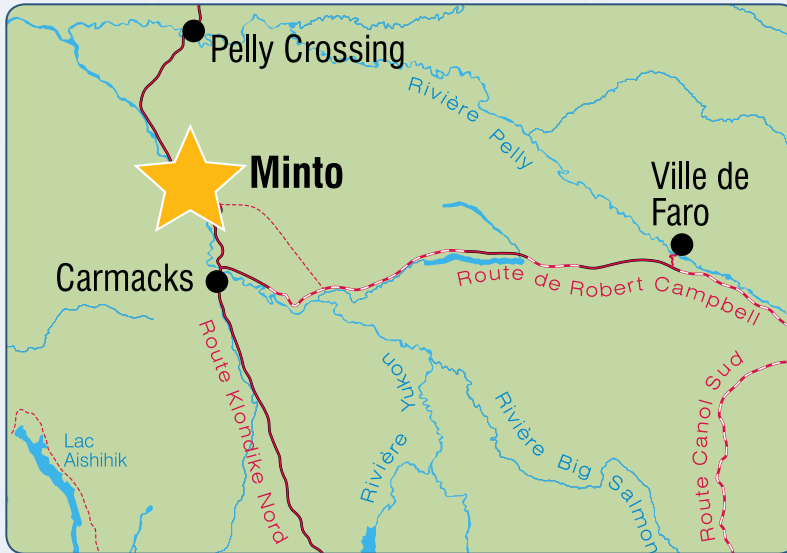


Sites sous la garde du propriétaire exploitant

Les trois mines suivantes, classées comme sites de type II en raison de leur risque de passif environnemental non provisionné, sont sous la garde du propriétaire exploitant et réglementées par le gouvernement du Yukon. On y effectue des travaux de mise en valeur minérale ou de fermeture, selon le cas.



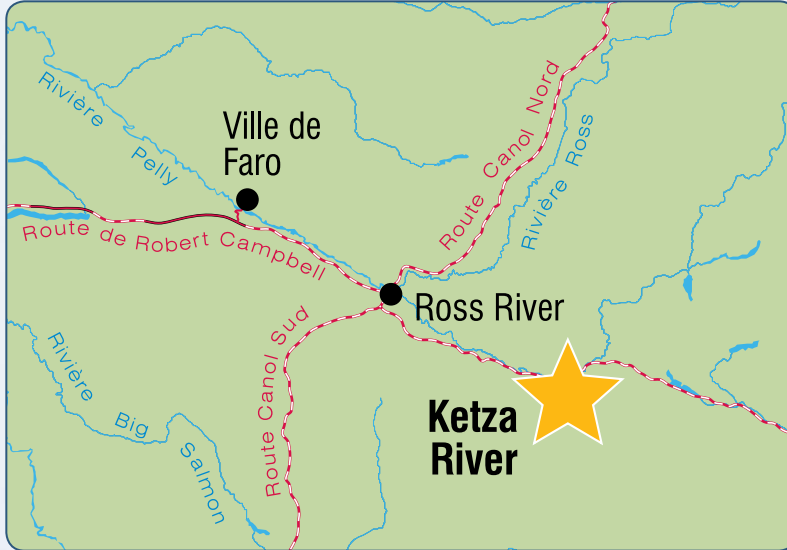
Minto



Minto est une mine de cuivre, d'or et d'argent appartenant à Minto Explorations, une filiale de Sherwood Copper Corporation. Le propriétaire en assure l'entretien et la maintenance. La mine est située à 75 km au nord-ouest de Carmacks, dans le territoire traditionnel de la Première nation Selkirk.

En 2005, Sherwood a reçu une prolongation de 10 ans de son permis d'exploitation hydraulique, valable jusqu'au 30 juin 2016, ce qui lui permettra de construire et d'exploiter une mine à Minto.

Ketza River



Ketza River est une mine d'or et d'argent située à 85 km au sud de Ross River, dans le territoire traditionnel du peuple déné Kaska. Elle est exploitée par Yukon Nevada Gold Corporation Resources Limited (YGC), qui en assure l'entretien et la maintenance. Les travaux d'exploration s'y poursuivent actuellement



Brewery Creek



Viceroy Brewery Creek est une mine d'or située à 55 km à l'est de ville de Dawson, dans le territoire traditionnel de la Première nation des Tr'ondëk Hwëch'in. Elle est exploitée par Alexco Resources Corporation, qui en assure l'entretien et la maintenance.

La propriété a été exploitée comme mine à ciel ouvert utilisant la lixiviation en tas jusqu'en 2002, lorsque la mine a été fermée en raison du fléchissement des prix de l'or. L'équipe de la haute direction d'Alexco a terminé les travaux de remise en état de la mine en 2005, et s'est méritée deux fois le prix Robert E. Leckie pour des travaux exceptionnels de remise en état.

Glossaire

Résidus acidogènes : Matériaux qui produisent ce que l'on appelle communément des « exhaures de roches acides ». Activité minière à partir de la roche, exposant les minerais qu'elles contiennent à l'oxygène et à l'environnement. Un milieu acide peut être créé, et les substances acides libérées peuvent alors être transportées par l'eau.

Galerie : Ouverture horizontale pratiquée dans le flanc d'une montagne ou d'une colline, afin de permettre l'accès à un gisement minéral.

Amiante : Fibre résistante et incombustible, abondamment extraite autrefois et utilisée pour l'ignifugation et l'isolation.

Contaminant : Toute substance physique, chimique, biologique ou radiologique présente dans l'air, le sol ou l'eau et qui a un effet

négatif. Toute substance chimique dont la concentration excède les concentrations naturelles ou qui n'est pas présente naturellement dans l'environnement.

Cyanure : Produit chimique ajouté pendant la flottaison pour séparer l'or du minerai. Le cyanure est transporté sur le site sous forme de poudre. Après avoir été utilisé dans le procédé de flottaison, il aboutit dans les résidus et l'eau résiduelle.

Transfert d'attributions : Transfert au gouvernement du Yukon des terres auparavant gérées par le Programme des affaires nordiques du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC). Le transfert de ces responsabilités a eu lieu le 1er avril 2003.

Accord de transfert d'attributions au Yukon (ATAY) : Document qui décrit en

détail les responsabilités et les obligations associées au transfert au gouvernement du Yukon des ressources auparavant gérées par Affaires indiennes et du Nord Canada. Le transfert de ces responsabilités a eu lieu le 1er avril 2003.

Détournement : Chenal ou canal artificiel qui modifie le cours naturel d'un ruisseau ou d'un cours d'eau.

Gabion : Panier ou cage rempli de terre ou de roches, et utilisé dans la construction d'ouvrages de soutènement.

Broyage : Opération visant à séparer les métaux du minerai.

Mine à ciel ouvert : Forme d'exploitation minière visant à extraire les minéraux qui sont près de la surface de la terre. On retire d'abord

Glossaire

les déchets, ou stériles. Ensuite, la roche contenant le minerai est brisée, chargée et transportée vers une usine de traitement.

Minerai : Roche qui contient des quantités suffisantes de métaux ou de minerais pour en permettre l'extraction rentable.

Fosse (aussi appelée excavation ou carrière) : Trou de grandes dimensions créé lorsque les stériles et le minerai sont retirés du sol.

BPC : Substances huileuses utilisées comme liquides de refroidissement dans les installations électriques. Les BPC ont également été mélangés à la peinture pour contrer les effets de l'humidité. Si ces produits ne sont pas éliminés correctement, ils peuvent contaminer le sol, l'air et l'eau et s'accumuler chez les mammifères.

Remise en état : Processus par lequel un terrain perturbé est rendu à son état initial ou transformé pour d'autres utilisations productives.

Assainissement : Retrait ou neutralisation de substances, déchets ou matières dangereuses d'un site, afin d'empêcher ou de limiter tout effet négatif sur l'environnement ou la sécurité du public.

Serpentinite : Roche composée presque entièrement de magnésium, de fer et d'hydroxyde de silicate. Cette roche contient également de l'amiante, qui avait auparavant de nombreux usages industriels.

Résidus : Les matériaux rejetés après les opérations d'extraction et de criblage sont appelés résidus. Les matières résiduelles qui restent lorsque les métaux ont

été retirés du minerai, après les opérations de broyage et de concentration, constituent également des résidus.

Sites miniers de type II : Le Yukon compte sept sites miniers qui, au moment du transfert, présentaient un potentiel de passif environnemental non provisionné s'ils étaient abandonnés sans qu'une procédure appropriée de fermeture soit suivie. Ces sites sont appelés mines de type II en vertu de l'ATAY, qui énonce les principes directeurs de gestion de ces sites.

Stériles : Roches n'ayant pas de valeur économique et qui doivent être enlevées pour que l'on puisse accéder au minerai.





Pour en savoir plus sur les sites miniers de type II, veuillez contacter :

Gouvernement du Canada
Bureau du Projet des mines de type II
Affaires indiennes et du Nord Canada
415C – 300 Main Street
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2B5

Tele : (867) 667-3888
ytinfo@inac.gc.ca



Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada